juristudiant
forum des étudiants en droit

Dissertation sur régime britannique

Par **Jizi93**, le **07/11/2014** à **14:00**

Bonjour à tous,

Ayant eu 16 à mon galop d'essai de droit constitutionnel, j'aimerai poursuivre sur ma lancée en rendant volontairement un devoir à mon chargé de TD.

La séance de la semaine qui suit est dédiée aux régimes parlementaires : le cas du Royaume- uni.

Je viens vers vous car j'ai un sujet de dissertation que je ne comprends pas trop..

Je ne vous demande bien- sûr, pas de faire la dissertation à ma place, mais de m'éclairer sur ce sujet, que je ne comprends pour le coup, vraiment pas..

Le sujet c'est : L'exception britannique en matière constitutionnelle est- elle en train de disparaître ?

Je vous remercie d'avance !

Par **gregor2**, le **07/11/2014** à **15:56**

Bonjour, la première exception qui vient à l'esprit c'est le fait qu'il n'y ai justement pas de constitution écrite. c'est à dire que la constitution ne se trouve pas codifiée dans un seul document, elle se trouve dans des actes du Parlement et dans la coutume constitutionnelle - ainsi beaucoup de règles ne sont même pas écrites -

maintenant pour voir si cette exception est remise en cause ... il va falloir creuser ;)

Par **Jizi93**, le **07/11/2014** à **16:23**

Je te remercie pour cette réponse.

C'est vrai, je n'y pensais même pas à leur constitution coutumière, c'est un premier bon point !

Mais concernant la disparition, pourquoi disparaîtrait- elle ou non ?

Je n'ai aucune idée de plan en fait, pour le moment, je n'ai pas l'inspiration pour lol ^^

En tous cas merci de cette réponse, je continue mes recherches sur Internet en parallèle

Par **gregor2**, le **07/11/2014** à **16:43**

D'un point de vue strictement logique on peut imaginer deux causes : soit elle perd de sa spécificité parce que les règles constitutionnelles seraient de plus en plus écrites soit elle perd de sa spécificité parce que les pays dotés de constitutions écrites ont de plus en plus de règles non écrites.

Sur le fond je ne peut pas vraiment en parler je ne connais pas l'actualité constitutionnelle anglaise ...

[citation]Je n'ai aucune idée de plan en fait, pour le moment, [/citation]
pour le moment c'est normal, il faut d'abord se poser toutes les petites questions intermédiaires et y répondre ;)

Par **Jizi93**, le **07/11/2014** à **16:45**

Je te remercie, vraiment !

Si jamais tu venais à avoir des idées, elles sont les bienvenues, je ne dois rendre la dissertation qu'en fin de semaine prochaine.

Par **HT13**, le **07/11/2014** à **21:30**

Bonsoir,

En plus des remarques pertinentes de gregor2, il me vient à l'esprit que, le Royaume-Uni faisant partie intégrante de l'Union Européenne (et non pas la zone euro), il semblerait logique que l'exception britannique tend à disparaitre dans la mesure où les normes européennes prennent le pas sur les normes constitutionnelles internes ... Non ?

Par **Jizi93**, le **07/11/2014** à **22:45**

Oui, HT13 mais cela est en théorie le cas pour tous les Etats dépendants de l'Europe, non ? Donc pourquoi en faire une exception pour le cas du Royaume- uni si cela se passe pour tous les Etats, y compris la France par exemple. Non ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

En fait, je ne comprends pas trop ton intervention.

Par **Jizi93**, le **07/11/2014** à **22:52**

Je vais commencer mon devoir réellement demain.

Dans un premier temps, je vais chercher ce qui rend le régime britannique exceptionnel dans son système constitutionnel.
Ensuite, ce qui tend à le faire disparaitre, ou non.

Je pense à un
I) les caractéristiques propres au régime britannique
II) les éléments remettant en cause son caractère exceptionnel

Biensur, les A) et B), je les trouverai demain, mais qu'en pensez- vous ?

Par **HT13**, le **10/11/2014** à **22:37**

Parce que le régime britannique est très différent des régimes des pays continentaux (cf histoire des pays de Common Law).

Personnellement, je trouve à première vue que c'est pas très recherché comme plan … mais ça pourrait répondre au sujet …

En Seine-Saint-Denis vous avez une fac de droit ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés